

Avis sur l'installation d'une cuvette de toilette dans une chambre d'une unité de soins intensifs



COMITÉ SUR LES INFECTIONS NOSOCOMIALES DU QUÉBEC

Septembre 2016

La gestion des liquides biologiques dans les milieux de soins requiert l'application de précautions particulières afin d'éviter la contamination de l'environnement, des travailleurs de la santé et des usagers. La disposition des excréta est un enjeu supplémentaire lorsque les usagers sont incapables de se rendre seuls aux toilettes. Différentes installations physiques sont mises en place afin de faciliter la disposition des excréta. Toutefois, ces installations ne doivent pas accroître le risque de transmission des infections pour les milieux de soins.

Contexte

Récemment, les membres du Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ) étaient interpellés au sujet de la décision de gestionnaires de certains établissements de soins d'installer une toilette directement dans l'espace d'une chambre de soins intensifs. De plus, aucun mur ou écran protecteur n'étaient prévus autour de la cuvette.

La question précise adressée au CINQ était : « Quels sont les risques infectieux liés à l'aménagement d'une cuvette (de toilette) à l'intérieur d'une chambre de soins intensifs de niveau 1? ».

Considérations

En tenant compte que dans les milieux de soins de santé, le risque infectieux est fonction de plusieurs éléments principaux qui interagissent entre eux : soit les individus qui circulent dans le milieu (patients, personnel soignant, visiteurs), les processus mis en place (ensemble d'activités liées à l'organisation du travail) et l'environnement physique (locaux et mobilier, équipements et dispositifs médicaux).

Les membres du CINQ ont retenu les considérations suivantes :

- La clientèle des soins intensifs est majoritairement composée de patients fragiles et très sensibles à l'acquisition d'agents pathogènes. Il est nécessaire pour leur sécurité de minimiser la présence d'éléments pouvant accroître le risque de transmission de ces agents dans l'environnement.

- Parmi le type de clientèle hospitalisée dans les soins intensifs, plusieurs patients sont incapables d'utiliser la toilette durant leur séjour aux soins intensifs. La présence d'une cuvette de toilette directement dans la chambre ne représente donc pas un avantage pour les soins de ces patients. De plus, la plupart de ceux qui commencent à utiliser la toilette sont souvent transférés sur une unité régulière, en dehors des soins intensifs.
- Cette non-utilisation de la toilette risque de créer des « zones d'eau stagnantes », propices à la prolifération d'agents pathogènes tels que le *Pseudomonas* ou la *Legionella*, deux agents pouvant causer des infections nosocomiales et avoir de graves conséquences chez un patient déjà affaibli. Ils peuvent aussi être à l'origine d'éclosions dans un milieu de soins.
- Dans certains milieux, les chambres de soins intensifs peuvent être partagées par plus d'un patient. Dans ces conditions, ce type d'installation n'assure aucune intimité pour le patient.
- Ce type d'installation (cuvette de toilette) entraîne un risque réel de contamination de l'environnement dans la chambre de soins intensifs :
 - soit par la projection de bioaérosols contaminés (fines particules ou grosses gouttelettes) au pourtour de la cuvette lors de son utilisation par l'utilisateur, par le personnel (par exemple pour la vidange des excréta) ou par les visiteurs (bien que ce ne soit pas recommandé, il arrive que des visiteurs utilisent la toilette réservée aux patients);
 - soit par contact direct et indirect via le personnel de soins qui pourrait étendre la contamination en circulant près de la cuvette puis dans l'ensemble de la chambre ou dans le reste de l'unité.
- Le pourtour de la cuvette de toilette demeure une zone considérée à risque élevé de contamination (zone « high touch »), que la zone soit fermée ou ouverte :
 - en l'absence de murs, le passage de cette zone vers la zone de soins située autour du patient nécessite donc une désinfection; il devient essentiel de bien délimiter la zone à désinfecter et de respecter les recommandations;
 - le type d'installation ouverte risque ainsi d'entraîner un oubli de désinfection puisqu'elle sera considérée intégrée à la chambre;
 - cela entraîne la nécessité d'effectuer des désinfections de l'environnement de manière plus fréquente que le nombre quotidien habituellement indiqué, ce qui augmente du même coup la charge de travail du personnel en hygiène et salubrité;
 - dans certaines situations (exemple : diarrhée à *C. difficile*) la puissance des produits de désinfection devra également être augmentée, avec l'utilisation de produits tels que le peroxyde d'hydrogène et le chlore à haute concentration; ces produits sont susceptibles d'émettre des odeurs pouvant être nuisibles aux patients.
- L'absence de confinement de la cuvette de toilette risque d'entraîner une utilisation de cet espace dans la chambre pour des fins autres que l'élimination des excréta (exemple : espace de rangement d'un appareil de soins qui n'est pas utilisé). Ce type de rangement empêche l'application optimale des mesures de désinfection.
- Le secteur des soins intensifs est caractérisé par un nombre élevé d'équipements, de chariots et d'appareils de soins. On observe une augmentation du nombre et de l'espace requis pour ce matériel, ainsi qu'une augmentation du nombre d'intervenants autour du patient. Cela augmente le risque de contamination croisée, c'est-à-dire que l'équipement et le personnel risquent d'être en contact avec la cuvette de toilette.
- La survenue d'un bris de la toilette engendrera des désagréments pour le patient et la circulation de personnel d'entretien qui n'est pas en lien avec les soins. Les travaux de réparation entraîneront un risque accru de contamination de l'environnement.

Recommandations

Les membres du Cinq considèrent donc que ce type d'installation représente un risque significatif de contamination des usagers et de transmission d'agents pathogènes en milieu de soins. Dans ce sens, ils **ne recommandent pas** un tel type d'installation pour une cuvette de toilette dans une chambre de soins intensifs.

L'installation d'une cuvette de toilette devrait se faire dans une zone fermée, adjacente à la chambre de soins intensifs, et respectant les normes de construction pour ce type d'installation.

Avis sur l'installation d'une cuvette de toilette dans une chambre d'une unité de soins intensifs

AUTEUR

Comité sur les infections nosocomiales du Québec

RÉDACTEUR

Jasmin Villeneuve, chef médical
Immunisation et infections nosocomiales

SOUS LA COORDINATION DE

Jasmin Villeneuve, chef médical
Immunisation et infections nosocomiales

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec (2016)

N° de publication 2178